

Aménagement paysager et eau

Enjeux

Limiter l'érosion des sols qui entraîne :

- 1- le colmatage des lits de cours d'eau
- 2- le transfert de pollution (phytosanitaire,..)

Limiter le ruissellement qui accentue :

- 1- le transfert de pollution
- 2- le phénomène de crue

Objectif

Favoriser l'infiltration de l'eau afin de :

- 1-Limiter l'érosion
- 2-Limiter le ruissellement
- 3-Stockier la ressource en eau en profondeur

De multiples aménagements à notre disposition :

A l'échelle du bocage : ripisylve (haie en bordure de cours d'eau), talus, haies en rupture de pente, dispositifs enherbés, boisement, zones humides.

Dans les zones urbanisées :

- Désimperméabilisation des sols,
- Gestion de l'eau de pluie là où elle tombe (talus, parterres creux,...)

Partenaires financiers et techniques



Un grand **MERCI**

à la commune de Bournezeau pour son accueil ainsi qu'aux randonneurs et à l'association ARPE qui nous ont guidé sur les sentiers.



SÈVRE ET BOCAGE

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

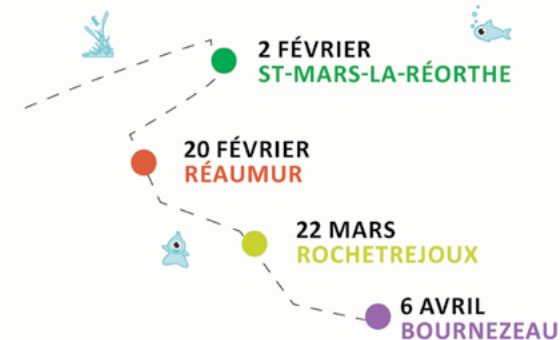
www.cpie-sevre-bocage.com

contact@cpie-sevre-bocage.com

Association Maison de la Vie Rurale

CPIE Sèvre et Bocage- La Flocellière- 85700 SEVREMONT

Tél. 02 51 57 77 14/Fax : 02 5157 28 37



ÉTAPE 4

Les étangs



Départ-Arrivée
Saint-Vincent-Puymaufrais
(Place de l'église)



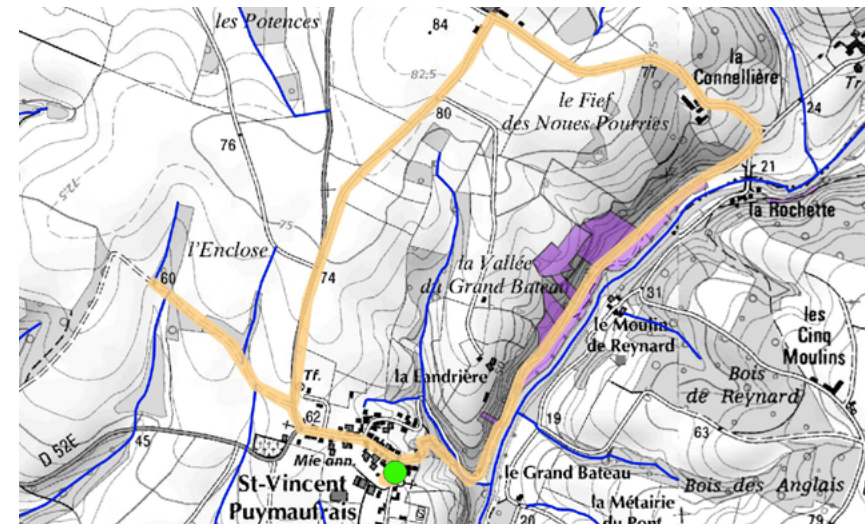
Balade commentée
3h



Difficulté
2/5



5,5 km



● Point de départ

— Cours d'eau

— Itinéraire randonnée

■ ENS du département Vendée

Réalisation - CPIE sévre et bocage, 2018
Sources- scan25 / CD85 / CPIE SB

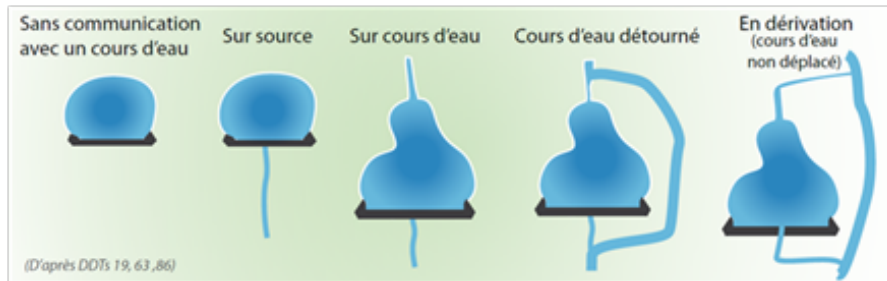


SÈVRE ET BOCAGE

Les étangs

Qu'en est-il à Bournezeau ?

Les différents types d'étangs



Enjeux

IMPACT THERMIQUE : en saison estivale, le déversement de l'eau de surface de l'étang dans le cours d'eau entraîne une augmentation de la température de l'eau de ce dernier.

IMPACT SÉDIMENTAIRE : Une vidange mal maîtrisée d'un étang peut entraîner le colmatage* du lit des cours d'eau.

IMPACT HYDROLOGIQUE : en saison estivale, l'eau du plan d'eau s'évapore ce qui induit une diminution du débit du cours d'eau à l'aval.

IMPACT CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : l'étang joue un rôle de décanteur et bloque les sédiments. De plus, le plan d'eau constitue un ouvrage infranchissable pour les espèces d'eau fraîche et vive.

Règlementation

Un plan d'eau doit pouvoir être transparent au regard de la continuité écologique en étant équipé d'un ouvrage de franchissement piscicole ou mieux d'un bras de contournement (une dérivation) franchissable assurant l'essentiel du débit du cours d'eau capté.

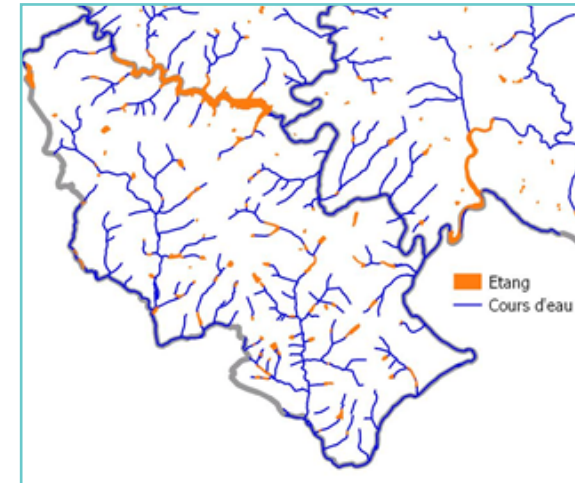
Que dit le SDAGE ** ?

Pour les plans d'eau existants, il est nécessaire de sensibiliser leurs propriétaires sur l'importance d'une gestion hydraulique et d'un entretien régulier des ouvrages, visant à diminuer l'impact des interceptions d'écoulements et des vidanges sur l'environnement et à empêcher l'introduction d'espèces indésirables dans l'environnement : poissons, écrevisses de Louisiane...

* Colmatage = dépôt de particules fines dans le fond (envasement)

** Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

- 105 étangs = Surface > 1000 m² dont La Vourraie (43 ha)
- 24 étangs avec Surface >1 ha (hors Vourraie)
- 78 ha d'étangs (hors Vourraie)
- 80 % des étangs a priori sur source ou en barrage de cours d'eau



Points de vue...

**De la goutte d'eau
Je suis fiévreuse !**



J'ai chaud, je suis sale et si les températures augmentent trop, je vais finir par m'évaporer et je ne pourrais pas rejoindre le cours d'eau.

**De la biodiversité
Je suis bloquée !**



Je ne peux pas rejoindre mes aires de reproduction, il faudrait que je passe une digue puis des eaux trop lentes et chaudes.

**De l'homme ou de l'élu
Les barbecues au bord de l'étang !**



Nombreux propriétaires d'étang se souviennent de belles parties de pêche, de dimanche en famille pour un pique-nique au bord de l'étang ou encore de journées festives lors de la vidange. Mais ce ne sont souvent que des souvenirs...